

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 6 JUIN 2023**

Cette assemblée générale ordinaire est convoquée à 14 h 30 sous la présidence de Gaël OBEIN, au siège de l'AFE, Espace Hamelin – Paris 16^e.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 2 juin 2022 est adopté à l'unanimité.

Après l'accueil des participants par le Président, les rapports statutaires sont présentés :

- Le rapport d'activité 2022-2023 de l'Association (Marie-Pierre Alexandre, directrice générale), complété par la présentation du GT AFE sur les chiffres de l'éclairage (Roger Couillet, animateur du GT) et du GT sur l'éclairage domestique (Anne-Marie Simonetti, animatrice du GT).
- Le rapport d'activité de CIE-France (Gaël OBEIN, président de CIE-France)
- Le rapport financier (Roland ESTELLAT, trésorier). Le traitement financier des mouvements comptables pour la revue LUX nous oblige, avec l'accord du Commissaire aux comptes, à reporter la présentation des comptes consolidés 2022 pour AFE / LUX / e-AFE. Ils seront adressés aux administrateurs dès qu'ils seront disponibles.

Le texte intégral de ces documents est envoyé aux membres présents et est disponible auprès du secrétariat de l'Association.

Après avoir entendu les rapports, l'assemblée les approuve.

L'Assemblée vote une augmentation de +/- 4 % des montants des cotisations et une nouvelle nomenclature pour les collectivités locales pour 2024 :

- Moins de 10 000 habitants
- De 10 000 à 50 000 habitants
- De 50 000 à 100 000 habitants
- De 100 000 à 500 000 habitants
- Plus de 500 000 habitants

Type d'adhésions	2023	2024
Etudiants	0,00 €	0,00 €
Retraités	46,00 €	46,00 €
Demandeurs d'emploi		
Actifs inscrits à titre perso	216,00 €	233,00 €
Entreprise, Syndicat d'énergie, OP, organisme d'Etat		
Moins de 5 salariés	257,00 €	267,00 €
de 6 à 20 salariés	535,00 €	556,00 €
de 21 à 50 salariés	1 280,00 €	1 330,00 €
Plus de 50 salariés	2 630,00 €	2 735,00 €
Collaborateurs d'une entreprise adhérente	128,00 €	133,00 €
Collectivités (et nombre de collectivités concernées)		
Moins de 10 000 habitants		133,00 € (3)
De 10 000 à 50 000 habitants	257,00 € (19)	267,00 € (10)
de 50 000 à 100 000 habitants (*)		556,00 € (6)
de 100 000 à 300 000 habitants (*)	535,00 € (14)	1 330,00 € (18)
De 300 000 à 500 000 habitants (*)	1 280,00 € (4)	2 735,00 € (4)
Plus de 500 000 habitants (**)	2 630,00 € (4)	2 735,00 € (4)
Inscription supplémentaire	128,00 €	133,00 €
Membres associés	6 000,00 €	6 240,00 €
(*) Incluant jusqu'à 3 collaborateurs inscrits gratuitement		
(**) Incluant jusqu'à 5 collaborateurs inscrits gratuitement		

Assemblée Générale de l'AFE - 2 Juin 2022

Mis en place en 2022 :

- Pour mieux comprendre l'intérêt d'adhérer à notre Association, les collectivités locales qui souhaitent adhérer à l'AFE, sur proposition du président régional dont elles dépendent, sont exonérées de cotisation la 1ère année (année en cours).
- Conventionnellement, proposer aux concepteurs lumière, membres de l'ACE d'adhérer à l'AFE au tarif « Collaborateurs », dès lors que l'ACE adhère à l'AFE en tant que personne morale.

Mise en place au 01/01/2023 :

- Les collectivités locales de moins de 2 000 habitants, adhérente d'un Syndicat d'énergie lui-même membre de l'AFE, peuvent bénéficier du tarif « collaborateur »

La médaille Augustin Fresnel est décernée à Pierre ALBRECHT, Alexia DELAHAYE, Anne-Marie SIMONETTI, Céline VILLA et Alain WALLER.

Les médailles de
Pierre Albrecht (Grand Est),

Et Alain WALLER (Hauts de France - Ardennes)
Leur seront remises en région lors d'une manifestation AFE

Sur place, le président remet leur médaille à Alexia DELAHAYE et Céline VILLA. La médaille d'Anne-Marie SIMONETTI lui est remise par Roger COUILLET, animateur des GT sur l'éclairage public, président du centre régional « Hauts de France – Ardennes » de l'AFE.

Le Prix Alfred Monnier est remis à Valérie MUZET pour tous ces travaux sur l'éclairage et plus particulièrement sur « Lumière et revêtements routiers ».

Tous les candidats proposés au renouvellement partiel du Conseil sont élus. Le Conseil de l'Association est ainsi constitué pour 2023-2024 :

Les membres de droit

Les Présidents des Centres régionaux

Jean-Pierre CARDIA, Inergie Adapt
Jean-Marie FAIVRET, élu local
Loïc LECLER, Spie
Eric LACOU, GHM Eclatec
Yves FELD, Electricité de Strasbourg - Ecotral
Franck GOSSET, groupe Sylpa
Pierre ROSSIGNOL, concepteur lumière
Laurent CANALE, Université Paul Sabatier de Toulouse
Roger COUILLET, Ville de Douai
Bruno LEMOIGNE, SDEC
Alexandre COLLONNIER, SYDEV
Roland ESTELLAT
Paul VERNY, CEREMA
Jean-Marc DILAS, GHM Eclatec
Vincent DECHAENE, concepteur lumière

Présidents d'honneur :

Pr. Christian CORBE,
Michel FRANCONY,
Cédric LEWANDOWSKI

Partenaires :

Huguette ANNAS, EDF
David LELIEVRE, GHM Eclatec
Yoann SINEL, Signify
Arnaud WESTRICH, Directeur général de Dalkia Electrotechnics

Président du CIE-France :

Christophe MARTINSONS, Expert lumière et éclairage au CSTB

Président du Collège Santé de l'AFE :

Dr Christophe ORSSAUD

Les membres élus

Bruno BETHENOD, AMRF 21
Jérôme CHARBONNEAU, Citeos
Laurent DOSSEVILLE Administrateur de l'AsnaV (Association nationale pour l'amélioration de la vue)
Jimmy DUBARD, LNE
Philippe HUNAUULT, SERCE
Dany JOLY, Nantes Métropole
Sophie JOST, Enseignante Chercheuse, ENTPE. Directrice de la Division 1 (colorimétrie) de CIE-France
Loïc LE PARGNEUX, Président Directeur général, COMATELEC
François MAEGHT, IUT de Béthune Simon MILLET, GIL Syndicat du Luminaire
Sarah MARIÉ, R&D Senior Scientist Optometrist - Essilor
Virginie NICOLAS, Conceptrice lumière, agence Concepto
Gaël OBEIN
Nicolas PLANTEAU DU MAROUSSEN, CITEOS
Pascal PERES, EDF
Christian REMANDE, Expert AFE
Philippe RIFAUX, FFIE
Ludovic ROCHETTE, AMF 21
Alain TREMEAU, Directeur innovation Eclatec, expert AFE (formation, normalisation)
Nicolas VALET, Auddice

Le Bureau 2023-2024 élu se compose comme suit :

Présidents d'honneur :

Pr Christian CORBE
Michel FRANCONY
Cédric LEWANDOWSKI

Président : Gaël OBEIN

Vice-présidents :

Huguette ANNAS
Pascal PERES
Pierre ROSSIGNOL
Yoann SINEL
Alain TREMEAU

Secrétaire : Roger COUILLET

Trésorier : Roland ESTELLAT

Conseiller Technique : Christian REMANDE

La réunion statutaire est close à 16 h 30.

A l'issue de la réunion Statutaire, [Valérie MUZET](#), [récipiendaire du Prix Alfred Monnier](#), Chercheuse en photométrie des Surfaces, Responsable d'activité Photométrie et Imagerie Routière Cerema Est / Agence de Strasbourg / Equipe Recherche ENDSUM a animé une conférence « [Sortir de l'ombre la photométrie des surfaces routières](#) ».

Le Président
Gaël OBEIN



La directrice générale
Marie-Pierre ALEXANDRE

